

Propos du vignoble

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **90 (1963)**

Heft 2 [i.e. 2-3]

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-233207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Propos du Vignoble

Bon nombre de vigneron ont l'habitude, chaque année, de faire une visite au Comptoir, non pas qu'ils aient beaucoup d'achats à y faire, mais plutôt pour revoir leurs amis, pour visiter les stands où sont exposés des machines et des produits pour la vigne, ceux aussi où l'on déguste les divers crus du pays romand. Tout en goûtant le « vieux », on parle du « nouveau », de la future récolte. Les fins connaisseurs ne manquent pas de participer au « Concours Jean-Louis ».

Pendant que les maris font ainsi la tournée des lieux chers à Bacchus, les épouses peuvent regarder tout à leur aise les choses qui les intéressent. Et Dieu sait s'il y en a ! L'on se donne rendez-vous à midi moins un quart « sous l'horloge » et l'on s'en va dîner à la cantine ou dans d'autres lieux hospitaliers. Ils ne manquent pas...

Quand la Foire de Lausanne a fermé ses portes, les vendanges sont bientôt là. C'est le moment de préparer le matériel, de faire « les à fonds » dans les caves et les pressoirs. Depuis que l'on est à l'ère du plastique, plus de seilles et de baquets trop lourds. Tout est léger, propre et pratique. L'on trouve même en cette matière, des brantes avec des bretelles à petits coussinets pour protéger les épaules. Avez-vous jamais porté une de ces bonnes vieilles brantes aux corceons d'osiers tressés, une brante bien tassée ? Quand, la brante au dos, vous aviez circulé entre les ceps, monté ou descendu les petits escaliers pendant toute la journée, vous aviez compris... la poésie des vendanges !

Le vigneron n'a pas attendu d'être à la veille de la récolte pour recruter son personnel : brantards et vendangeuses. C'est chaque année plus difficile d'en trouver. Le métier s'apprend vite, ce n'est pas comme aux effeuilles ! Il fait moins chaud et les journées sont plus courtes. Maintenant les vendanges se font en vitesse. Le temps, c'est de l'argent. Alors, on se dépêche, on met les bouchées doubles.

Des broyeurs à grand rendement, des pressoirs perfectionnés horizontaux ou verticaux, des pompes à gros débit, d'immenses cuves en ciment-verre, tout cela facilite le travail du vigneron. Le pressurage en commun a mis hors service beaucoup d'installations anciennes. L'on était alors moins pressé. Quand les hommes du pressoir étaient surchargés de besogne, on ralentissait la cueillette à la vigne...

Et les soirées d'alors ! De pressoir à pressoir, l'on se rendait visite. Malgré la fatigue de la journée, l'on riait et chantait. Certains soirs, on voyait arriver des délégations des sociétés locales qui venaient « ramasser » du moût. C'était la coutume. Muni d'une brante à setier,

l'on faisait la tournée des pressoirs. Si vous aviez... l'honneur d'être membre actif ou passif de la chorale, de l'« Instrum », de la gymnastique, du sauvetage ou de la jeunesse, vous deviez y aller de votre seillon. Tout le moût récolté se mettait dans une « courte » ou un « ovale » déposé dans la cave d'un des membres. Les sociétés avaient ainsi du vin pour leurs soirées ou leurs assemblées générales. Maintenant, ces collectes ne se font plus. Cela ne signifie pas qu'actuellement les réceptions se fassent sous le régime sec !...

Souhaitons que le marché des vins connaisse une activité réjouissante et que les vigneronns trouvent la récompense de leur travail persévérant.

Mat.

In memoriam : Eugène Wiblé

M. Maurice Viollier, président, nous écrit une aimable missive nous disant combien Mme Wiblé a été touchée du geste des membres de « Patris » et de la lettre qu'ils nous ont adressée, publiée dans notre numéro de septembre 1962.

Le fonds « In memoriam : Eugène Wiblé » se montait à	Fr. 230.—
Don de Mlle Juliette Cordey, fille de Marc à Louis	Fr. 10.—
Don de M. Ernest Schulé, réd. chef du « Glossaire »	Fr. 20.—
Total à ce jour	Fr. 260.—

Résultats du concours de septembre

Beaucoup de fautes, cette fois-ci ! Evidemment, il y avait ce « vous oblige à mettre des gants », entouré de cases noires. On a mis « tact », ce qui n'était pas précisément faux. Hélas ! la « grille originale » porte tout simplement « boxe ». Un malheureux point-virgule a pu faire croire à nos mots-croisistes qu'il y avait trois définitions pour le 12/1 vertical. C'était « N'observe pas la règle : défense de cracher »

qu'il fallait lire, soit « Etna ». Plusieurs concurrents ont préféré « être ». On a préféré également « cousins » à « voisins » pour « On ne vit pas nécessairement en paix avec eux... » ; ça peut se justifier !

Et merci encore à tous ceux qui nous encouragent d'un mot aimable !

Quant à la liste des lauréats — il n'y en a que dix — elle s'établit comme suit :

Mme Johannot, Chailly, Lausanne.

M. Pierre Bourgeois, Lausanne.

M. Léonce Granger, Troistorrents, Valais.

M. F. Aubry, Sommentier (Jura).

M. Alfred Despland, Château-d'Œx.

Mme Cornuz-Regamey, Vevey.

Mlle A. Amiguet, Chesières-sur-Ollon.

Mme Lina Cornuz, Vevey.

Mme H. Regamey, La Conversion.

Mme Jeanne Cottier-Jaquier, Corseaux, Vevey.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 octobre 1962, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous aussi des abonnés payants. Merci.
rms.

*Orfèvrerie
Cristallerie
Steiger & C^{ie}
M. LAUSANNE Porcelaines
Objets d'art*

Articles de ménage

4, rue Saint-François, Lausanne